

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 20 JUIN 2017 A 20 H 30
Convocation du 15 juin 2017

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Laurent DESPLASSE, Fabienne MAYNARD, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY.

Excusés : Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN (pouvoir à Caroline CORTAY), Raphaël PINARDON (pouvoir à Colette FORY)

Absents : Jean-Luc CHUET, Aurélien DELHOMME.

Démissionnaire : Kristell PERRIN.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Stéphanie APPERCEL-CONVERT

Compte rendu du 22 mai 2017 : adopté à l'unanimité

ECOLE

. Effectifs : ouverture d'une 5^{ème} classe :

Lors du dernier Conseil d'Ecole, 120 enfants sont inscrits mais 112 comptent. A ce jour, l'académie n'a pas informé officiellement de l'ouverture de la 5^{ème} classe. La classe maternelle serait répartie en 2 classes ; le souhait de l'école serait qu'il y ait 2 ASEM (Assistante Spécialisée des Ecoles Maternelles). Il est discuté des heures de Mme MONNET et d'un éventuel CAP Petite Enfance. Le Conseil Municipal se prononcera quand il aura l'ouverture officielle de la 5^{ème} classe.

. Réforme temps périscolaire :

Il serait question que les communes puissent revenir par dérogation à la semaine de 4 jours d'école mais pas de décret à ce jour. Un Conseil d'Ecole extraordinaire a été convoqué le 9 juin pour délibérer sur ce sujet. La majorité du conseil d'école est pour le retour à la semaine à 4 jours : 9 votes pour, 1 vote contre, 1 vote blanc.

Si le décret sort, Monsieur le Maire propose de revenir à 4 jours d'école et de faire le courrier à l'inspection.

Compte rendu est donné du Conseil d'Ecole du 19 juin :

- Cette année, un seul enseignant remplacera le temps de décharge du Directeur et de l'enseignante à 75 % du temps,
- Le camion de ramassage des ordures ménagères passe fréquemment à 8h20/8h30 ce qui gêne la circulation,
- Le Directeur signale que le pré en-dessous de l'école est retrouvé plein de détritux, vélo...
- Demande de stores ou volets dans la nouvelle classe (chaleur excessive)
- Demande de panneaux interdiction d'accès à l'école en dehors des heures scolaires,
- Internet ne fonctionne pas à la maternelle,
- Pas de fête de fin d'année l'année prochaine.

. Fermeture de l'école privée :

Pas de courrier officiel de l'école ou du Diocèse concernant la fermeture de l'école privée mais une invitation à un moment convivial le 8 juillet prochain.

TRAVAUX

. Ecole dégâts des eaux :

Suite au dégât des eaux dans une classe, le cabinet d'expertise Eurexo a rendu son rapport. 4 entreprises vont intervenir : Entreprise Delhomme et associés pour la plomberie, Entreprise Sylvestre Fleckinger pour la plâtrerie-peinture, Entreprise Garel Loïc pour le revêtement plastique, Entreprise Bedin pour la menuiserie. La salle a été déménagée par les employés communaux.

. Centre Bourg :

Les travaux ont commencé avec l'entreprise CHIAVERINA par la purge intérieure. Le désamiantage démarrera le 3 juillet et la démolition du bâtiment est prévue le 17 juillet. Les informations sur les travaux paraîtront dans le BIM du moins de juillet.

. Voirie communale, intercommunale et Départementale :

- Communale : Route des Ygaux, Le Cros, Le Goutel seront réalisées par l'entreprise THIVENT pour un montant de 15 249 € HT. L'entreprise EIFFAGE ayant un devis plus élevé.
- Intercommunale : chemin de la Maltirée au Plat Marsan
- Départementale : Route des Arnauds : le bicouche sera réalisé début juillet.

. Salle polyvalente : réfection des sanitaires (mise aux normes PMR des toilettes)

Les travaux de remise aux normes des sanitaires débuteront à partir du 10 juillet. Le carrelage de l'entrée mériterait également d'être repris et certains luminaires. Le ballon d'eau chaude sera également changé.

. Salle de l'Odysée : réfection canalisation

L'intervention de l'entreprise CHARIN pour tenter de déboucher la canalisation devant l'Odysée a été vaine ; des travaux de reprise de branchement sont nécessaires car des tuyaux sont affaiblis certainement depuis la création de la salle. 2 devis ont été demandés et c'est l'entreprise 2C Travaux qui interviendra prochainement pour un montant de 1 598 € HT.

. Amendes de Police :

La commune sollicite le produit des amendes de Police pour l'année 2017 pour :

- Route de Lamure : marquage au sol de la salle polyvalente aux dernières maisons pour le cheminement des piétons.
- Route de Thizy : dos d'âne vers ex-autocars : pour réduire la vitesse.
- Salle polyvalente et place de la Mairie : panneaux pour matérialiser les places handicapées.

La délibération sollicitant la subvention est acceptée à l'unanimité.

. Aire de loisirs :

Le Conseil sollicite la subvention départementale pour l'année 2017 pour un montant de 20 000 €.

LE GRANDRISIEN

. Convention avec l'Epora :

Le Conseil Municipal accepte les termes de l'avenant n° 1 prolongeant la convention précaire avec l'EPORA jusqu'au 31 décembre 2017.

. Licence :

En attente du retour de l'assistance juridique du Centre de Gestion.

CDG 69 : CONVENTION POUR L'ACFI : Agent Chargé des Fonctions d'Inspection

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, par délibération, à signer une convention afin que soit assurée la fonction d'inspection par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon.

COR : INFORMATIONS

. Projet éolien : Monsieur le Maire informe le Conseil que la COR, dans le cadre de sa politique en matière d'énergie renouvelable, a pour projet l'implantation de 4 éoliennes entre Valsonne et Ronno développé par EDF EN. L'enquête publique devrait être réalisée en septembre et il sera possible d'investir cet été dans ce projet via la plateforme « lendosphere » sous forme de prêt sur 3 ans.

. Application URBEE (entreprise lyonnaise) : application mobile à télécharger pour avoir les informations, les actualités et les événements de la COR.

URBANISME : DROITS DE PREEMPTION :

- Consorts PONS : AP 113-270 : Les Grandes Terres
AP 132-273 : Les Brosses

La commune ne préempte pas.

- COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES :

. Syder : problème de puissance électrique pour le permis de construire de la SCI Loutoine à la Folletière. Une puissance de 100 kva est demandée.

. Médiathèque : un nouveau PC ainsi qu'une imprimante vont être commandés la semaine prochaine. Deux ordinateurs peuvent être recyclés à l'école.

. Communication : Célia a terminé le BIM qui a été relu par Fabienne.

. Location des salles : la salle des anciens située à côté du cabinet dentaire est terminée. La commission de sécurité devra passer. Il est proposé comme nom : « la Canopée ».

. Badminton : la demande d'utilisation de la salle polyvalente en juillet est refusée en raison des travaux de mise aux normes de la salle.

- QUESTIONS DIVERSES :

. La fresque réalisée sur l'immeuble BIMLER est une peinture éphémère autorisée par la Mairie.

. Hôpital de Grandris Haute Azergues : de bonnes nouvelles financières de l'établissement avec de vifs remerciements aux salariés qui ont fait d'énormes efforts.

. Lecture est faite au Conseil du courrier de Mr Stéphane CASSU demandant une aide publique concernant l'accès à son cabinet de kinésithérapeute avec rampe. Lorsqu'il a établi son dossier d'accessibilité, il aurait pu demander un agenda de travaux étalés sur plusieurs années alors qu'il a demandé une dérogation. Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité.

. Monsieur le Maire informe qu'un courrier sera adressé à Mr et Mme Vianney Pradinaud concernant la mise en place d'une nouvelle grue.

. Les P'tits Potiers de Grandris : assemblée générale le 4 juillet à 18h.

. ADHA : inauguration des travaux de leur salle le 24 juin.

. Problèmes de voisinage rue Grange Bourdon : le propriétaire a adressé en mairie la copie du courrier adressé à ses locataires.

. Problème est soulevé de la caravane stationnée rue de l'Hôpital et du stationnement Grande Rue : la gendarmerie est prévenue.

. Prochain Conseil Municipal : le mardi 18 juillet à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

